

Paris, le 27 octobre 2020

Madame le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des Villes et Villages Fleuris a décidé de confirmer le label « Quatre Fleurs » à la ville d'Amiens et d'attribuer le prix de « la Diversité Végétale ». Ce prix est décerné en partenariat avec VAL'HOR.

Un accueil original a été réservé au jury national en présence de « M. Jules Verne » qui a introduit le jury dans le musée de Picardie pour une présentation claire de la ville. Une équipe très impliquée pour le cadre de vie de la ville a échangé tout au long d'une visite bien organisée.

La ville a su garder son niveau d'excellence avec une intégration remarquable des végétaux dans les aménagements urbains.

Les espaces naturels et la présence de l'eau contribuent à valoriser le riche patrimoine architectural et culturel : cathédrale, beffroi, zénith, la maison de la culture française, le cirque de Jules Verne, la citadelle, pour ne citer que ceux-là.

Le jury a pu admirer « Les hortillonnages » véritable festival de jardins flottants et d'œuvres artistiques qui attirent 130 000 visiteurs par an.

Les récents jardins du Musée de Picardie ont particulièrement séduit le jury. Le jardin des plantes est également remarquable.

La protection des espaces naturels et de la riche biodiversité sur Amiens est un des points essentiels de votre politique environnementale. Les nombreuses actions pédagogiques et manifestations qui sont menées vont dans ce sens : Fête des Plantes, Fête de la Nature, rendez-vous aux jardins.

La politique conduite est menée dans l'esprit d'une concertation citoyenne notamment sur les sujets liés aux aménagements urbains dans les quartiers. Des jardins participatifs sont installés. Le jardin Moirou dans le quartier social d'Etouvie est un excellent exemple de participation.

Également, un verger conservatoire accompagné d'un potager a été réalisé avec un libre accès aux habitants.

Tout au long de l'année la ville offre un fleurissement coloré et en harmonie avec les sites. La diversité des essences est impressionnante et bien mise en scène.



La gestion peut faire référence : l'arrosage est limité grâce à des plantations pérennes, de prairies fleuries, de plantes mellifères, utilisation de paillage de broyat de miscanthus local, utilisation de pots biodégradables, gestion différenciée, tonte limitée, etc.

Le jury a apprécié la propreté de l'espace public, les façades entretenues, le mobilier urbain, la publicité limitée. Les circulations douces sont privilégiées.

Amiens fait partie des villes les plus vertes de France, une ville à la campagne où il fait bon vivre.

Avec toutes mes félicitations, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Thibaut BEAUTÉ
Président du CNVVF

Madame Brigitte FOURRE
Maire d'AMIENS

